



Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'identification et la sélection d'une Entité Nationale Privée pour l'Accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, à travers **l'Autorité Nationale Désignée (AND)** en collaboration avec la Coordination de l'**IFDD** entité accréditée auprès du **Fonds vert pour le climat (FVC)**, lance un appel à manifestations d'intérêt pour identifier, sélectionner et accompagner d'une entité nationale du secteur privé apte et éligible à une accréditation au FVC. Cette accréditation leur permettra de mobiliser des ressources propres du FVC au profit du secteur privé, dans le but de promouvoir un développement sobre en carbone, notamment au niveau des PMA et des PEID.

Objectif :

Disposer d'une base de données des Entités Nationales (EN) du secteur privé candidates à l'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC), dûment enregistrées, formellement établies depuis au moins trois (03) ans, et habilitées à gérer des ressources provenant du FVC.

Cette initiative vise à impliquer davantage le secteur privé dans le processus de financement climatique afin de renforcer l'accès national aux financements climatiques.

Bénéficiaires :

Sont éligibles : les entreprises privées de droit tchadien, les banques et institutions financières nationales, les fondations, les associations, les groupements d'intérêts économiques (GIE) ainsi que les ONG nationales.

Les entités candidates à l'accréditation devront démontrer leur capacité à gérer des ressources du FVC. À ce titre, elles doivent répondre à des normes fiduciaires strictes, adaptées au type et au volume de financement sollicité. Elles doivent également disposer de mécanismes solides de gestion des risques environnementaux et sociaux, ainsi que d'une conformité avérée à la politique genre du FVC.

Cet appel s'inscrit dans l'appui au projet « Readiness » du FVC mis en œuvre par l'IFDD, visant à améliorer l'environnement propice à la finance climat au Tchad.

Les candidatures des institutions intéressées sont recevables :

- **Date de début de soumission : 23 juillet 2026**
- **Date de fin de soumission : 13 août 2026 à 15h30mn (Heure du Tchad)**

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point Focal du FVC Climat au Tchad ou le Coordonnateur du projet au MEPDD, sis au quartier Amdjarass, en face de la Messe des Officiers, N'Djamena – TCHAD. Tél. : (+235) 60 28 28 10 ; Email : abmournofils12@gmail.com / 65 50 00 41 ; Email : ahthaggar@gmail.com



République du Tchad
Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

TERMES DE REFERENCE

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERÊT POUR L'IDENTIFICATION ET LA SELECTION D'UNE ENTITE NATIONALE PRIVEE POUR LE PROCESSUS D'ACCREDITATION A L'ACCES DIRECT DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)

Référence :	Programme de Soutien Préparatoire du Fonds Vert Climat (Readiness and Preparatory Support)
Titre du programme :	Soutien aux secteurs privés tchadiens en faveur d'un développement à faible émission de carbone et de la résilience au changement climatique
Autorité Nationale Désignée :	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)
Entité d'exécution :	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD)
Intitulé de l'activité :	Appel à manifestations d'intérêt pour l'identification et la sélection d'une entité nationale du secteur privé pour le processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) <u>Références activités</u> : A1.3.1a et A1.3.1b
Destinataires :	Toutes entités du Secteur Privé national du Tchad
Date de début :	23/07/2026
Date de fin :	13/8/2026 à 15 heures 30 minutes
<u>Références activités READINESS</u>	A1.3.1a et A1.3.1b

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Cette mission s'inscrit dans la volonté stratégique du Tchad de renforcer son accès aux financements climatiques internationaux, en particulier ceux du Fonds Vert pour le Climat (FVC). Cette démarche s'aligne avec les priorités nationales et les objectifs du programme Readiness, notamment en matière de mobilisation du secteur privé pour une économie bas-carbone et résiliente au climat.

En effet, dans le cadre de son engagement auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) à travers le projet READINESS mis en œuvre par l'IFDD, deux activités essentielles visent à renforcer l'accès du Tchad aux ressources du FVC en permettant d'identifier et de sélectionner une entité nationale la plus appropriée du secteur privé pour le processus d'accréditation pour l'accès direct. Il s'agit des activités **A1.3.1a et A1.3.1b** qui constituent des étapes stratégiques dans la consolidation des capacités institutionnelles locales et la pérennisation des efforts du pays dans la mobilisation de financements climatiques.

Un Consultant international et national ont été ainsi recrutés pour accompagner un Groupe de Travail (GT) dans l'animation d'une série de 08 sessions de travail itératives dont la finalité est l'élaboration et l'opérationnalisation d'une feuille de route pour l'identification et la sélection de l'entité la plus apte du secteur privé pour porter le processus d'accréditation au FVC pour un accès direct.

Le processus d'animation et de coordinations périodiques avec le groupe de travail a permis de capaciter ses membres dans les mécanismes et instruments de la finance climat, le processus d'accréditation du FVC et de développer un *cadre de critères pour l'identification et la sélection d'une entité potentielle pour le processus d'accréditation*.

L'un des défis majeurs devant concourir à l'atteinte du **Produit 1.3.1 du READINESS** relatifs à la définition d'informations contextuelles pour la planification détaillée de l'accréditation d'une entité d'accès direct est de permettre à l'AND de conduire un processus concerté, inclusif et transparent qui va aboutir à la sélection de l'entité la plus apte du secteur privé et qui a la chance de porter la candidature du Tchad pour un accès direct.

Les présents Termes de Référence s'inscrivent dans ce cadre et visent à encourager le secteur privé national du Tchad à s'impliquer dans le processus du financement climatique, notamment à s'intéresser aux instruments mis à disposition du secteur privé pour un accès direct aux ressources du FVC à travers l'accréditation.

II. OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS

Le **Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)** à travers l'Autorité Nationale Désignée du Tchad avec le soutien du Groupe de Travail sur l'accréditation lance le présent appel en vue d'encourager les entités du **secteur privé national du Tchad** impliqués dans des activités en lien avec la planification climatique du pays à

manifester leurs intérêts pour une candidature au processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC).

L'objectif de cet appel à manifestations d'intérêt est d'identifier les entités potentielles du secteur privé du Tchad intéressées à s'engager pour le FVC et de procéder à une sélection de l'entité qui répond le plus aux critères de sélection définis par le Groupe de Travail sous la coordination de l'AND et l'appui des Consultants.

Les propositions reçues seront examinées par une commission d'évaluation mise en place par l'AND et composée de membres du Groupe de travail non influents, d'experts en finance climat et les consultants. Les travaux de la commission seront présidés par le Coordonnateur du READINESS.

III. PARTICIPATION ET PROCESSUS DE SELECTION

3.1. CANDIDATURE

Le secteur privé est appréhendé au sens large. Des entités variées peuvent être éligibles, notamment les petites, moyennes et grandes entreprises actives dans la production et la transformation, les coopératives agricoles, les organisations présentes dans le secteur bancaire et financier, celles évoluant dans la production d'énergie, l'innovation technologique, l'assurance, les capitaux d'investissement, etc.

Les domaines d'activités des entités candidates doivent s'aligner au moins à un des huit (08) domaines d'intervention stratégique du FVC suivant sur l'Atténuation et/ou l'Adaptation :

- **Atténuation** : (i) *Production et accès à l'énergie* ; (ii) *Transport* ; (iii) *Forêts et affectation des terres* ; (iv) *Bâtiments, villes, industrie et équipements* ;
- **Adaptation** : (i) *Santé, sécurité alimentaire et qualité de l'eau* ; (ii) *Moyens de subsistance des communautés* ; (iii) *Écosystèmes et services écosystémiques* ; (iv) *Infrastructure et construction*.

Les entités du secteur privée nationale du Tchad intéressées sont invitées à soumettre leur manifestation d'intérêt et à s'enregistrer auprès de l'AND au **Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)**. Le processus de sélection finale comprendra une phase de présélection ou short-listing de candidats potentiels et une phase de sélection définitive de l'entité la plus apte.

3.2.Processus d'évaluation et de sélection finale de l'entité

- L'évaluation et la sélection finale de l'entité privée se feront sur la base du cadre de critères de notation suivant sur 100 points établi selon une grille multicritère qui sera appliqué aux institutions présélectionnées.

CADRE DE CRITERES DE PRE-SELECTION DES ENTITES CANDIDATES A L'ACCREDITATION AU FVC			
Intitulé de l'entité :			
Critères d'évaluation	Définition / Indication	Pondération	Score
Acteur du secteur privé et au moins trois années d'exercice au niveau national	L'entité doit être exclusivement un acteur du secteur privé et doit démontrer plus de trois années d'existence et d'activités	20	
Alignement stratégique des activités de l'Entité avec les domaines de résultats du FVC sur l'Adaptation et l'Atténuation	les activités et objectifs stratégiques de l'entité contribuent à des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et de résilience. Ses missions sont en lien avec le développement durable	20	
Gouvernance administrative et financière et transparence des activités	L'Entité dispose de structures de contrôle et vérifications claires, des pratiques de divulgation d'informations précises et régulières, et une culture d'éthique et la transparence en matière financière et dispositif LC/BFT	10	
Conformité aux normes environnementales et sociales et de genre du FVC	Existence d'un cadre/Politique de gestion environnementale et sociale (SGES) et une Orientation claire/Politique en matière d'inclusion et de genre.	15	
Connaissance du FVC et/ou en partenariat avec l'autorité nationale désignée du Tchad	L'entité a un passé quelconque avec le FVC ou est en relation avec l'AND du Tchad dans le cadre de mise en œuvre de l'engagement climatique Pays ou des Programmes sectoriels	10	
Capacité institutionnelle et expérience dans la mise en œuvre de projets	Existence d'une structure de gestion solide, des équipes qualifiées pour diriger le processus d'accréditation, mettre en œuvre des projets. L'entité démontre aussi des processus clairs de gestion des risques	15	
Capacité dans le développement de Partenariats et la gestion de fonds internationaux	l'entité développe des partenariats avec des bailleurs et possède des structures et outils de reporting clair et de suivi des fonds de financement extérieurs et gestion de relations avec les partenaires	10	

La sélection finale suivra une analyse approfondie des trois entités shortlistées qui va évaluer leur niveau d'alignement aux exigences minimums du FVC en matière fiduciaire, de normes environnementales et sociales et de genre et des capacités spécialisées dans le domaine de l'action climatique.

3.3.Soumission de la manifestation d'intérêt à l'AND

Le dossier de soumission au présent appel à manifestations d'intérêt comprend :

1. Une lettre de soumission adressée à l'attention de l'Autorité nationale désignée/ Point focal pour le FVC
2. Une présentation d'une page décrivant le statut juridique de l'entité, le nombre d'année d'existence, le domaine d'actions ou d'activité (en rapport avec l'objet de cet appel à manifestation d'intérêt), y compris des informations sur les partenariats et activités en lien avec le changement climatique au Tchad

Le dossier de candidature composé des documents susmentionnés et portant la mention en objet « *Appel à manifestations d'intérêt pour l'identification et la sélection d'une entité nationale du secteur privé pour le processus d'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC)* » doit être soumis à l'adresse email suivante :

- Par email à : abmournofils12@gmail.com avec copie à ahthagggar@gmail.com

Le délai de soumission est fixé au 12/8/2026 à 15 heures 30 minutes heures local.

L'AND encourage vivement toutes les entreprises et organisations privées à saisir cette opportunité stratégique pour renforcer leur engagement dans la finance climatique et contribuer activement à la résilience environnementale et économique du Tchad.

IV. AVANTAGES POUR L'ENTITE RETENUE

L'entité qui sera retenue pourra bénéficier des appuis suivants pour sa préparation au processus d'accréditation :

- Un accompagnement à la mise à niveau avec les exigences de l'exhaustivité du FVC pour l'accréditation ;
- Un appui à la compréhension du nouveau Cadre révisé d'accréditation au FVC ;
- Un appui de l'AND dans toutes les phases du processus d'accréditation